

Promotion de l'autocollant Stop-pub

Envoi à tous via le bulletin municipal

Actions « Stop-pub »

Région : Auvergne Rhône-Alpes

Mots clés : Elus | Ménages/Grand public | Papier | Stop pub

Réseau **A3P**



Collectivité

C.A. Pays Voironnais
40, Rue Mainssieux
38511 Voiron

Partenariats

ADEME (PLP)
Communes de St Nicolas
de Macherin, La Buisse,
Voreppe
Conseil Général de l'Isère

Date de lancement

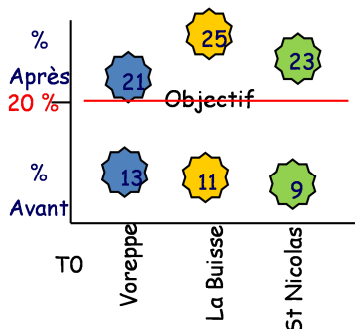
Automne 2012 et Août 2013

Objectif

20% de BAL équipées

Réalisation objectif 1

Nombre de foyers équipés



Résumé :

La C.A. du Pays Voironnais a testé la distribution **systématique des « Stop-Pub »** aux habitants de 3 communes volontaires, (d'abord 2 rurales, puis 1 urbaine), **via leur bulletin municipal**. Le personnel communal a procédé au **comptage** des boîtes aux lettres équipées en amont et en aval, et des **foyers-témoins** ont été recrutés pour mesurer les quantités réellement évitables dans les différentes communes.

Pourquoi agir ?

La Communauté du Pays Voironnais regroupe 92 000 habitants répartis sur 34 communes ; l'habitat est mixte à dominante semi-urbaine. Le taux d'apposition du Stop Pub suite au déploiement de la promotion « classique » (retrait de l'autocollant en mairie et dans les lieux d'accueil du pays Voironnais) est jugé comme pouvant être augmenté par la collectivité. Celle-ci a lancé un **appel à projet auprès des communes** dans le cadre de son PLP afin de les mobiliser pour **engager des actions « Communes test »**.

Le taux d'apposition selon les comptages de la poste était évalué en 2011 à 4% pour St Nicolas, 9 % pour la Buisse, et 9 % pour Voreppe en 2012 ; l'opération test avait pour objectif :

- De valider, par un comptage précis des boîtes aux lettres équipées, la fiabilité des comptages de La Poste.
- De mesurer les quantités moyennes par foyer « d'imprimés non sollicités », et donc le potentiel de papier évitable.
- De mobiliser les habitants par plusieurs actions coordonnées et « visibles » :
 - o La mobilisation de foyers-témoins et la pesée collective en mairie
 - o la communication renforcée auprès de chaque foyer liée à l'envoi systématique du stop-pub
 - o le bon retour presse généralement lié aux opérations test ou spécifiques.
- De mesurer les résultats en fin d'opération
 - o Progression de l'apposition de stop-pub
 - o Evaluation globale des quantités de papier évitées.
 - o Différences éventuelles entre communes

Promotion de l'autocollant Stop-pub : envoi à tous via le bulletin municipal

Planning

Décision : T0
Préparation : 2 mois
Opérationnel : T0 + 3 mois
Durée de l'action : 6 mois

Coûts

Insertion autocollant par prestataire : 435 €
24 sacs de précollecte (Stockage INS)
Autocollants stop-pub fournis par le CG 38 :
4500 + 1500 +500

Moyens humains

Animateur PLP : coordination + Suivi +
exploitation : 3 jours/commune
Collage (en interne) du Stop Pub dans le
bulletin municipal : 1mn/BM

Bilan en chiffres

Evolution % BAL équipées, quantités:
Voreppe : 13,5 à 21 %, 17 kg/ an/foyer
INS évitables, 15 T/an évitées*
La Buisse : 11 à 25 %, 32 kg/ an/ foyer
INS évitables, 8,3 T/an évitées*
St Nicolas de M. : 9 à 23 %, 32 kg/an/
foyer INS évitables, 2,8 T/an évitées*

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/promotion-de-l-autocollant-stop-pub-apposition-systematique-dans-le-bulletin-municipal>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :
www.paysvoironnais.com

Contacts

C.A. Pays Voironnais
E- Mail :
nelly.sicre@paysvoironnais.com

ADEME
E-mail : elsa.thomasson@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- Préparation

Rencontre avec les élus référents du projet et l'équipe responsable de la communication afin de définir les modalités de mise en œuvre de l'action.

- Phase amont

Comptage avant distribution du Stop pub du nombre d'autocollants sur la commune, réalisé par le personnel communal (lors de la distribution des bulletins municipaux) ; le dénombrement s'avère plus élevé que celui transmis par La Poste :

- Saint Nicolas de Macherin : La poste : 4% ; après le 1er comptage par la commune : 9%
- La Buisse : La poste 9%, après le 1er comptage : 11%
- Voreppe : La poste 9%, après le 1er comptage : 13,5%

Article dans le bulletin municipal des communes en page 1 pour présenter le projet + appel à foyers témoins volontaires.

- Mise en place

Fourniture par le Pays Voironnais de 6 500 autocollants Stop-pub.

Recrutement des foyers témoins qui stockeront pendant deux mois leurs publicités en vue d'une pesée collective (en mairie)

Distribution du bulletin municipal, dans lequel l'insertion du Stop-pub a été réalisée par un prestataire pour la commune urbaine de Voreppe et par les employés communaux pour les communes rurales.

- Phase aval : évaluation des résultats et communication

Nouveau dénombrement du nombre d'autocollants.

Pesée « générale » des INS stockés par les foyers témoins, permettant de déterminer le potentiel « évitable » par commune

Analyse des résultats par le Pays Voironnais et calcul des quantités évitées (* = total des anciens et nouveaux stop pub) pour chaque commune

Article dans le journal pour faire un retour auprès des habitants, invitation de la presse locale.

Le « plus » de l'opération

Une opération « commune-test » bien montée avec une **programmation efficace et une réelle évaluation des résultats**, qui démontre une efficacité réelle sur l'augmentation de BAL équipées, l'évaluation du papier évité (et évitable), la différence de résultats suivant les communes.

Reproductibilité

Attention l'insertion des Stop-pub dans le bulletin municipal est chronophage si c'est fait en interne. Sinon, l'action est facile à réaliser partout à condition de pouvoir mobiliser des personnes pour dénombrer les boîtes aux lettres. A défaut il faut utiliser les comptages de la Poste.